

Saad-Eddine EL OTMANI

Chef du Gouvernement

“Je suis très confiant pour la suite”

Plus d'un an déjà que Saad-Eddine EL OTMANI a été nommé Chef du Gouvernement. Dans cette interview exclusive, le Chef du Gouvernement revient sur les dossiers chauds de l'actualité, sur ses principales réalisations et donne le ton pour la suite du quinquennat. PROPOS RECUEILLIS PAR ROLAND AMOUSSOU

→ CLIMAT SOCIAL

Challenge : Le mouvement de boycott initié depuis quelques mois déjà contre certaines marques reste toujours d'actualité. D'abord, quelle est votre position par rapport à cette campagne que certains qualifient d'éveil de conscience des citoyens marocains ?

Saad-Eddine EL OTMANI : Ce mouvement de boycott est une forme d'expression d'attentes, de contraintes et d'exigences de la société. En ce qui nous concerne, nous sommes à l'écoute, et nous accordons une grande importance pour comprendre les attentes des populations et essayer d'y répondre, et c'est bien ce que nous avons fait.

Comme vous le savez, mon gouvernement et moi-même, nous ne pouvons pas être contre le peuple, alors même que nous sommes élus du peuple, et sommes à son service.

Nous avons pris des décisions qui visent à améliorer le pouvoir d'achat des populations, et nous avons aussi sur la table d'autres propositions à l'étude et en cours de discussion, et qui seront annoncées une fois finalisées. D'autres solutions seront probablement proposées dans la prochaine Loi de Finances, qui constitue l'instrument approprié pour introduire des modifications importantes à certains niveaux telles que l'abaissement des taxes ou d'autres mécanismes de soutien du pouvoir d'achat.

Je précise aussi, que nous menons un dialogue social, qui je l'espère devra aboutir au courant des prochains mois. Le gouvernement a fait des propositions concernant par exemple l'augmentation des salaires et des allocations familiales, et dès que les négociations avec les partenaires sociaux et économiques seront terminées, les conclusions seront annoncées.

Challenge : D'aucuns disent aussi que la poursuite de ce mouvement de boycott vient du fait que vous manquez de solutions à même de répondre aux exigences des Marocains ? Qu'en dites-vous ?

Les citoyens sont libres de leurs choix, et personne ne peut les obliger à consommer une marque ou un produit qu'ils ne veulent pas.

Nous, nous sommes là pour comprendre leurs doléances et leurs besoins, et chercher les solutions et les remèdes idoines dans les politiques publiques pour y répondre.

Mais il ne faut pas dramatiser la situation. Le Maroc se porte plutôt bien, et il est nécessaire de faire la part des choses.

Le citoyen a des besoins urgents et légitimes, alors que les effets de nos efforts quotidiens pour mettre en œuvre les mesures pouvant répondre aux aspirations du citoyen, peuvent prendre du temps pour se concrétiser. C'est le cas par exemple de la réforme des politiques sociales que nous avons engagée. Certaines mesures ont été lancées, comme la couverture médicale pour les étudiants, mais leur généralisation prendra un peu plus de temps. Mais je suis convaincu que nous sommes sur la bonne voie.

Challenge : Le verdict dans le procès concernant les protagonistes du mouvement Hirak d'Al Hoceima a provoqué beaucoup de colère dans l'opinion publique. Est-ce que vous comprenez cela ?

L'Exécutif ne peut se permettre de commenter les décisions de la justice. Je ne peux donc pas donner mon opinion sur ...

le verdict de la justice, sinon cela pourrait être perçu comme une pression ou une ingérence. Mais, je comprends que les citoyens puissent exprimer librement leurs opinions. C'est ce qu'ils font, et nous devons les respecter.

Challenge : Au vu de la conjoncture, est-ce que la décompensation du gaz butane, du sucre et de la farine est toujours à l'ordre du jour pour le gouvernement ?

Bien sûr, c'est un dossier qui est toujours à l'ordre du jour. Nous avons d'abord une étude en cours sur le ciblage, en vue de disposer d'un registre exhaustif des populations, et pouvant nous aider à connaître toutes leurs capacités au niveau social, économique, etc. Vous savez, les projets qui sont souvent destinés aux populations pauvres et en difficulté ne sont pas forcément basés sur des indicateurs fiables en la matière. Donc, il faudra en priorité terminer ce chantier de ciblage, et le gouvernement en fait une de ses priorités.

Nous sommes aussi en train de mener des études sur la synergie entre les différents projets destinés à la classe vulnérable et à la classe moyenne que nous comptons lancer. La finalisation de ces deux études va nous permettre d'y voir plus clair et pouvoir décider de la suite. Normalement, ces études auront été achevées d'ici fin 2018 ou maximum début 2019.

Challenge : Donc, la décompensation sera pour 2020 ou 2021 ?

Comme vous le savez, le monde change et la société marocaine aussi. Ce n'est pas parce que nous avons une solution aujourd'hui que cela veut dire qu'elle sera valable et capable de répondre aux nouveaux défis qui pourraient s'imposer dans deux ans, dans cinq, etc. Je pense que sur la décompensation, nous devons être sûrs que la solution retenue aura un impact positif sur la population. Si cette réforme va avoir un impact négatif, je préfère laisser la situation telle qu'elle est. Ce qui justifie d'ailleurs les études que j'ai déjà mentionnées, et qui visent à nous permettre d'avoir un maximum de certitude concernant ce dossier.

→ DIALOGUE SOCIAL

Challenge : Qu'en est-il de l'offre que vous avez faite aux centrales syndicales concernant notamment l'augmentation des salaires des fonctionnaires,



échelle 10, de 300 DH par mois, sur 3 ans, à partir du 1er juillet prochain ?

Cette offre est toujours sur la table. Nous sommes actuellement en plein dialogue social, et nous discutons toujours cette offre, et nous avons devant nous quelques semaines de discussions encore avec les représentants des syndicats pour trouver un consensus réalisable par toutes les parties prenantes.

Challenge : Très attendues depuis plusieurs années, la loi organique sur les syndicats et aussi celle concernant le droit de grève traitent toujours. Pourquoi ?

La loi organique sur la grève est déjà au Parlement. Nous avons demandé aux syndicats de nous donner leurs remarques pour en tenir compte, et nous attendons leur réponse.

Concernant la loi organique sur les syndicats, là aussi, nous sommes en concertation avec les syndicats.

→ EMPLOI

Challenge : Avec un taux de chômage qui dépasse 10% au niveau national, la question de l'amélioration de l'employabilité des jeunes est une urgence. Votre nouveau plan national de promotion de l'emploi prévoit la création de 1,2 million de postes d'ici 2021. Comment comptez-vous y arriver avec ce programme jugé trop ambitieux ?

L'employabilité des jeunes est une priorité pour le gouvernement. Nous donnons beaucoup d'importance à ce chantier, et c'est pour cela que dès le début du mandat nous avons tenu à actualiser et à adopter le projet de la précédente stratégie et ce, dans une approche de concertation avec les différentes administrations, le secteur privé et la société civile. Le département de l'emploi a mis en place un plan exécutif et nous avançons maintenant dans l'application de ses différents projets, dont la mise en place de l'Observatoire de l'emploi, attendu depuis longtemps.

Les résultats sont encore en dessous de notre objectif, toutefois, il faut préciser que le taux de chômage a légèrement baissé, d'environ 0,2%, sur ces trois derniers mois de 2018 par rapport à 2017.

Et c'est très important pour moi que ce taux continue de baisser chaque trimestre.

Challenge : Quand est-ce que cet observatoire pourrait voir le jour ?

L'étude relative à sa mise en place a été lancée et va se poursuivre tout au long de cette année. Mais, je pense que les premières réalisations pourraient avoir lieu d'ici la fin de 2019.

En revenant aux chiffres, jusqu'à présent, nous avons créé 200.000 emplois, et l'objectif de 1,2 million d'opportunités d'emplois d'ici 2021 est certes un grand défi, mais pas impossible.

Il faut aussi savoir que ce chiffre est la résultante de plusieurs stratégies nationales, Plan Maroc Vert, Halieutis, Plan d'Accélération Industrielle... Ce sont des stratégies très importantes pour le développement de notre pays, et elles sont en train de porter leurs fruits, et nous comptons maintenir le cap pour se rapprocher de cet objectif, à défaut de l'atteindre.

Ces créations d'emploi vont continuer à se faire notamment dans le secteur industriel, pour lequel nous avons une stratégie claire et ambitieuse. La part du secteur industriel dans le PIB est actuellement de 18% en 2018 et l'objectif est d'atteindre 23% en 2021. Nous devons pouvoir y arriver, avec la création de 500.000 emplois qui sont projetés dans les accords ficelés avec les différentes grandes sociétés et les investisseurs qui s'installent au Maroc.

D'autre part, le plan national pour la promotion de l'emploi implique dans sa réalisation la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et les régions. Ceci permettra de mieux cerner la réalité du marché de l'emploi aux niveaux régional et national, les besoins du tissu économique, les nouveaux métiers qui naissent et ceux qui disparaissent, et les formations nécessaires à mettre en place.

Il y a aussi le statut de l'auto-entrepreneur qui est également un des piliers de la stratégie de lutte contre le chômage. Sans oublier que 80% des emplois sont créés par la PME, il est donc primordial que le Gouvernement en fasse une priorité, y compris la TPE. Quelques-unes de ces PME et TPE sont fragiles et ont besoin de mesures rapides et concrètes.

Nous avons introduit des mesures fortes dans les deux dernières lois de finances et nous comptons en introduire de nouvelles dans la prochaine Loi de Finances aussi.

→ CLIMAT DES AFFAIRES

Challenge : Vous avez multiplié ces derniers mois les réunions de travail sur la réforme des centres régionaux d'investissement (CRI). Qu'attendez-vous concrètement de cette réforme ?

Nous sommes en train de finaliser le projet de loi relative à cette réforme. Sur le plan juridique, le statut de ces CRI va s'améliorer puisqu'ils vont devenir des établissements



Les futurs CRI seront dotés de nouvelles compétences qui visent à leur permettre de devenir des guichets uniques pour les investisseurs et les entreprises.



d'investissement régionaux, et leur développement social et économique, etc. Tout cela, bien entendu, va renforcer la régionalisation avancée, et diminuer la centralisation de la décision et des procédures d'accompagnement des investisseurs.

Challenge : S.M. le Roi a appelé, le 13 octobre 2017 dans son discours à l'occasion de l'ouverture de la première session de la 2ème année législative de la 10ème législature, à reconsidérer le modèle de développement en vue de le mettre en phase avec les évolutions du Maroc et d'apporter des solutions aux dysfonctionnements. Où en est la réflexion à ce sujet au niveau du gouvernement ?

La réflexion est en effet en cours. D'abord, il faut savoir qu'il y a plusieurs institutions qui travaillent sur ce sujet, chacune selon ses compétences. Le gouvernement suit avec intérêt les travaux de ces institutions, et étudie les rapports qu'elles produisent.

Nous allons capitaliser sur tous ces rapports, ainsi que sur ceux des organismes internationaux, et cela devrait constituer une base assez riche pour la réflexion future. Avec les experts nationaux et internationaux, nous poursuivrons l'analyse et les diagnostics nécessaires pour trouver les



Plusieurs projets et chantiers ont été initiés ces derniers mois, et nous sommes confiants qu'à terme, ils impacteront positivement la compétitivité de l'économie nationale et de l'entreprise, et amélioreront certainement le niveau et la qualité de vie des citoyens. ”

ces toutes dernières années à passer d'environ 140 jours comme délai de paiement, à environ 52 jours, avec quelques différences selon les secteurs, les administrations, les établissements publics ou les collectivités locales. Deuxièmement, il y a eu la mise en place de l'Observatoire des délais de paiements (ODP) qui a été annoncée il y a quelques jours en présence de la CGEM. Cet observatoire a pour mission de proposer des solutions sur les difficultés rencontrées au niveau du retard de paiement.

Certes, il faudra doubler nos efforts, mais ce n'est pas uniquement une question qui concerne les administrations publiques et le gouvernement, car les délais de paiement entre les entreprises elles-mêmes sont plus longs et posent de réels problèmes de trésorerie, il s'agit là donc, d'un problème à plusieurs facettes. Nous poursuivons la discussion avec la CGEM et les autres partenaires pour réduire davantage ces délais de paiement, parce que nous accordons une

importance particulière aux PME-PMI qui en souffrent, et nous sommes conscients de la persistance de ce problème sur lequel nous continuerons de travailler.

solutions nécessaires à proposer. Une attention particulière sera accordée à l'implication de la société civile et des opérateurs économiques et sociaux dans ce projet national de renouvellement du modèle de développement.

Challenge : La récente mise en place de l'Observatoire des Délais de Paiement (ODP) constitue un nouveau pas dans la résolution de la problématique des délais de paiement. Comment comptez-vous concrètement faire face à ce phénomène qui atrophie la trésorerie des PME-PMI ?

Pour le secteur public, nous avons réussi au courant de

Challenge : Quelles sont ces réformes déjà mises en œuvre dont vous êtes satisfaits aujourd'hui sur le climat des affaires ?

La loi qui a été votée dernièrement sur les entreprises en difficulté me paraît importante. Le Maroc ne disposait pas auparavant d'un tel outil pour répondre convenablement à ces situations. Nous avons actuellement cette loi qui tire profit des bonnes pratiques et normes internationales en

la matière afin d'agir efficacement et trouver des solutions idoines pour les entreprises en difficulté.

Il y a aussi le chantier de la formation continue dont le projet de loi est toujours au Parlement et pourrait être voté prochainement. C'est un chantier sur lequel nous avons travaillé pendant de longs mois et qui devrait améliorer l'efficacité et l'efficience de la formation continue au profit de l'ensemble des salariés, et favoriser le renforcement de leurs compétences.

Plusieurs projets et chantiers ont été initiés ces derniers mois, et nous sommes confiants qu'à terme, ils impacteront positivement la compétitivité de l'économie nationale et de l'entreprise, et amélioreront certainement le niveau et la qualité de vie des citoyens.

→ GOUVERNANCE

Challenge : Les économistes de la Banque mondiale considèrent que la mauvaise gouvernance ampute de 2 points la croissance du PIB dans la zone MENA.

Il se trouve aussi que c'est ce même nombre de points qui manque au Maroc pour résorber le chômage. Pensez-vous qu'il y a eu une amélioration de la gouvernance au Maroc. Si oui, comment cela se traduit en gain de points ?

De nombreux efforts ont été déployés pour améliorer la qualité de la gouvernance, notamment à travers le chantier de la réforme de l'Administration, la digitalisation et la dématérialisation des services rendus au public, la diminution des risques de fraude, la simplification des relations du citoyen avec l'administration, et la réduction de la lenteur des procédures.

Nous disposons aussi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption que nous avons commencée à déployer.

En effet, dès la mise en place du gouvernement, la commission nationale de lutte contre la corruption a été instaurée, en coordination avec la société civile, la CGEM, et bien d'autres institutions concernées, et nous avons de nombreux programmes ambitieux que nous allons déployer en 2018 et aussi en 2019, et qui vont renforcer cette lutte contre la corruption.

A cela, s'ajoutent la détermination de faire prévaloir le principe de reddition des comptes, la réforme du cadre réglementaire qui régit les inspections générales des ministères et bien d'autres chantiers visant toujours à améliorer la gouvernance et à lutter efficacement contre la corruption. D'ailleurs, je rappelle que nous avons gagné 9 places dans le dernier classement de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, puisque nous

Je pense que sur la décompensation, nous devons être sûrs que la solution retenue aura un impact positif sur la population. Si cette réforme va avoir un impact négatif, je préfère laisser la situation telle qu'elle est.



étions 89ème et maintenant nous sommes 80ème.

Un autre chantier structurant vise à améliorer le climat des affaires au Maroc. Je rappelle que notre pays est passé du 128ème rang en 2010, au 69ème rang actuellement.

Il est donc clair qu'il y a un effort qui est fait, et que cet effort est bien reconnu sur le plan international, et nous allons bien sûr continuer dans ce sens pour améliorer davantage notre gouvernance.

→ DETTE PUBLIQUE

Challenge : Certains experts estiment que le Maroc s'endette un peu trop. Est-ce que le niveau de la dette publique vous inquiète ?

Il faut préciser que le taux de dette pour le Maroc n'est pas parmi les plus élevés au monde. La dette du Trésor est actuellement à 64%, et elle a diminué pour atteindre 63,70% à peu près. Et ce niveau n'est pas alarmant. Nous avons promis dans le programme gouvernemental de baisser son niveau jusqu'à 60% en 2021. Je peux vous assurer que la dette du Maroc est sous contrôle actuellement.

→ POLITIQUE

Challenge : L'opposition ne vous fait pas de cadeaux. Elle reproche, entre autres, au Gouvernement de manquer de chiffres. Que répondez-vous ?

L'opposition tente de faire son travail et quand elle ne trouve pas d'arguments pertinents, elle accuse le gouvernement de manquer de chiffres. Il n'est pas exact de dire que nous manquons de chiffres, la majorité de nos réalisations sont concrètes et chiffrées.

L'économie marocaine se porte plutôt bien actuellement. La quasi-totalité des indicateurs sont au vert, le taux d'inflation, le déficit du budget, le classement Doing Business, le taux de chômage aussi a connu une légère baisse.

Tout cela constitue vraiment un bon signal pour la suite. Mais, il n'empêche quand-même que des difficultés subsistent notamment sur le plan social. Toutefois, nous avons des projets destinés aux couches défavorisées et à la classe moyenne. Et je peux vous affirmer que je suis très confiant pour la suite.

→ AFRIQUE

Challenge : Un mot sur l'intégration du Maroc à la CEDEAO ?

Le dossier est en cours et nous sommes toujours confiants. Je pense que tous nos amis de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) sont, en général, partants aussi. Mais, c'est difficile à ce stade d'annoncer une date. ■